



SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le président de la
CATSIS du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, 10 décembre 2009

Objet : déplacement opérationnel des infirmiers du SSSM

Monsieur le président,

A plusieurs reprises (voir PV des CATSIS 27 octobre 2008 page 34, 35 et 36 et 2 avril 2009 page 15) nos représentants vous ont interpellé sur le fait que des infirmiers du SSSM du SDIS du Rhône utilisaient leur véhicule personnel pour se rendre sur les lieux d'interventions.

La dernière réponse que vous nous avez apportée, et confirmée par le médecin-chef lors de la dernière CATSIS, est qu'à votre connaissance ce problème était réglé et que plus aucun infirmier ne se déplaçait avec son propre véhicule.

Nous avons bien pris acte de cette réponse mais nous avons une fois encore constaté que dans la réalité, rien n'avait changé.

Pour la sécurité et l'intérêt des ces agents et du service, nous vous demandons d'intervenir, à nouveau, pour que cette situation soit gérée une bonne fois pour toute.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'expression de notre considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN

Copie à Monsieur le Président du CHS